



AMNESTY INTERNATIONAL

BULLETIN MENSUEL

JANVIER 1988 • VOLUME XVIII • NUMERO 1

SYRIE

Craintes de torture

Plus de 150 personnes ont été arrêtées en août et en septembre par les forces de sécurité syriennes parce qu'elles étaient soupçonnées d'avoir des liens avec le Parti d'action communiste (PAC), interdit. Pendant cette même période, cinq membres d'un autre parti interdit, le Parti communiste — Bureau politique (PCPB), ont été arrêtés aussi. Tous sont détenus sans inculpation ni jugement et certains auraient été torturés.

Ceux qui sont soupçonnés d'être liés au PAC ont été arrêtés par les services de renseignement syriens, la plupart d'entre eux par la Branche Palestine. Le 11 août, plusieurs membres du PAC ont été arrêtés à Damas, dont deux membres du Comité central du parti: Akram al-Bunni et Wajih Ghanem. Au cours des deux mois suivants, plusieurs centaines de suspects ont été rassemblés à Damas, Homs, Alep, Lattaquié et al-Tabqa, dont 150 environ sont toujours détenus. Plus de 80 ont été arrêtés dans la seule ville de Homs.

La plupart sont détenus dans deux centres d'interrogatoire à Damas: La Branche Palestine et la Branche des interrogatoires, toutes deux sous contrôle des services de renseignement syriens. Il s'agit entre autres de membres du PAC que les autorités recherchaient depuis 1980 et d'autres personnes arrêtées comme otages à la place des personnes recherchées par les autorités.

Certains détenus auraient été torturés pendant leur interrogatoire. En septembre et octobre, AI a envoyé des appels urgents en faveur de six d'entre eux qui auraient eu besoin de soins médicaux à la suite des tortures subies.

Wajih Ghanem, ouvrier, a souffert d'une hémorragie stomacale et a été paralysé de la main droite dix jours après son arrestation. Akram al-Bunni, étudiant en médecine, risquerait d'être paralysé à la suite de blessures subies à la colonne vertébrale lorsqu'il a été torturé par une méthode connue sous le nom de "chaise allemande". 'Adnan Mahfuz, ingénieur électricien, a été transféré à l'hôpital trois jours après son arrestation, pour y recevoir des soins d'urgence. Les trois autres personnes sont des femmes: Lina al-Mir, étudiante en médecine, qui souffre d'une maladie de cœur, et deux employées de bureau — Thana' Huwajjah et Wafa' Idriss. AI est préoccupée aussi par le sort de Ghassan Qassis, ingénieur du génie civil soupçonné d'avoir des liens avec le PAC, qui a été blessé par balle pendant son arrestation.

Lors d'un autre incident, cinq membres du PCPB ont été arrêtés en septembre par la sécurité intérieure. On ignore où ils se trouvent actuellement. En octobre, AI a envoyé des appels urgents au nom de deux d'entre eux, George Sabra et Muhammad Munir Missouti, arrêtés le 5 septembre, qui auraient été torturés



Wafa Idriss



Ghassan Qassis

pendant leur interrogatoire.

L'état de santé de Munir Missouti, avocat de 54 ans, et membre du Comité central du PCBP, se serait sérieusement aggravé: il était malade avant son arrestation, ayant subi l'ablation d'une partie de son estomac.

AI a lancé aussi un appel au nom de l'avocat 'Abdallah Qabbara, âgé de 49 ans, membre du PCBP, arrêté le 18 avril, qui risquerait de devenir aveugle d'un oeil à la suite des tortures subies pendant son interrogatoire. □

GUINÉE ÉQUATORIALE

Des prisonniers sont amnistiés

Quatre anciens hauts fonctionnaires étaient parmi une cinquantaine de prisonniers politiques et de droit commun qui ont été libérés ou ont eu leurs peines réduites à l'occasion d'une amnistie marquant le 19^e anniversaire de l'indépendance, le 12 octobre. AI avait fait des enquêtes sur des informations selon lesquelles il s'agissait de prisonniers d'opinion.

Guillermo Nguema Ela, Tarsicio Mane Abeso, Jose Ondo Eyi, Damian Ondo Mane et deux autres hauts fonctionnaires auraient été arrêtés parce qu'ils étaient soupçonnés d'avoir participé à un complot visant à renverser le gouvernement en juillet 1986. Cependant, ils ont été inculpés d'"outrage au chef de l'Etat" et condamnés à 28 mois d'emprisonnement en août 1986 par un tribunal militaire. AI était de l'opinion que leur procès avait été inéquitable.

En septembre 1987, la Guinée équatoriale a adhéré au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ONU) et à son Protocole facultatif. L'article 14 du Pacte prévoit certaines garanties pour assurer la défense des accusés telles qu'un juge indépendant et le droit d'appel, qui jusqu'à maintenant avaient été refusées aux accusés jugés par des tribunaux militaires. □



Après trois semaines de manifestations antigouvernementales en juin, le gouvernement accepte de revoir la Constitution. Cette décision a été approuvée par référendum le 27 octobre.

CORÉE DU SUD

Nouvelle Constitution

La Corée du Sud a une nouvelle Constitution, approuvée par référendum le 27 octobre, qui renforce certains droits individuels.

La censure de la presse est désormais interdite et il n'est plus nécessaire de demander une autorisation officielle pour publier des articles et se rassembler. Cependant, de l'avis d'AI, il est toujours nécessaire d'apporter des amendements à plusieurs lois utilisées lors de l'arrestation.

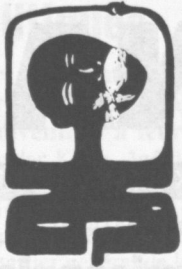
Les organes chargés de l'arrestation doivent maintenant informer les détenus des motifs de leur arrestation et de leur droit de contacter un avocat. Elles doivent

aussi informer promptement les familles de l'endroit où sont gardés les détenus. AI considère qu'il s'agit d'une importante mesure pratique pour empêcher la torture.

Tous les détenus auront droit à l'*habeas corpus* mais, au regret d'AI, la Constitution ne prévoit pas le droit pour les détenus à être traduits rapidement devant un magistrat.

AI salue ces améliorations et espère que d'autres progrès suivront. □

Campagne pour les prisonniers du mois



Les cas exposés ici concernent des prisonniers d'opinion. Tous ont été arrêtés pour leurs convictions religieuses ou politiques ou à cause de leur origine ethnique, de leur sexe, de leur couleur ou de leur langue. Aucun d'eux n'a recouru à la violence ni préconisé le recours à la violence. Leur maintien en détention constitue une violation de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations Unies. Les appels internationaux ont pour objet d'obtenir leur libération ou l'amélioration des conditions dans lesquelles ils sont détenus. Dans l'intérêt des prisonniers, les lettres adressées aux autorités doivent être rédigées en termes mesurés et courtois et souligner qu'elles ont pour objet la défense des droits de l'homme, sans aucun parti pris politique. En aucun cas, il ne faut écrire au prisonnier.

PARAGUAY

Hermes Rafael Saguier: avocat et membre dirigeant du Parti radical libéral authentique, il est inculpé d'avoir provoqué la violence et désobéi à la loi.

Hermes Rafael Saguier a été arrêté le 31 août après avoir participé à une réunion publique pour demander une réforme de la constitution. Il a été inculpé aux termes de la Loi no 209, loi antisubversive sans échappatoire qui est couramment utilisée contre les opposants politiques au président Stroessner. Toutes les personnes arrêtées en même temps que lui ont été libérées sauf une.

Dès son arrestation, le me-
LIBÉRÉ
Saguier a été séparé de autres prisonniers à la Guardia de Seguridad, prison de haute surveillance, et aurait été détenu dans un espace extrêmement restreint décrit comme une niche ou un placard. Les autorités ont tout d'abord nié qu'il fût en détention. Or, c'est pendant cette période qu'il aurait été battu par la police. Le 3 septembre, il a été transféré à la prison de Tacumbú à Asunción, où il est détenu depuis lors au secret.

Le 10 novembre, un juge a ordonné que Hermes Saguier soit mis en liberté provisoire; l'infraction pénale dont il était accusé étant passible d'une peine maximum de trois ans d'emprisonnement, le Code paraguayen de procédure pénale l'autorisait à être libéré en attendant son procès. Mais cet ordre n'a pas été exécuté, le ministère public ayant été autorisé à faire appel de cette décision auprès de la Cour suprême, bien que la période limite pour ce faire ait été dépassée.

La détention d'Hermes Saguier est un incident supplémentaire dans la campagne de harcèlement et d'intimidation menée par les autorités contre les membres des partis politiques d'opposition et des syndicats. Depuis juillet 1987, les arrestations à court terme ont augmenté à la suite d'une série de réunions publiques organisées pour mobiliser l'opinion publique

en faveur de la démocratisation. Les personnes qui ont participé à ces réunions ont été maltraitées par la police. Des dirigeants et des membres de partis d'opposition ont été arrêtés brièvement sans justification apparente.

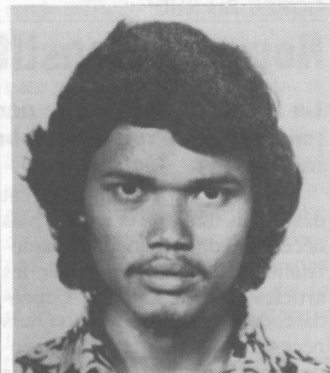
Hermes Saguier était en exil politique en Argentine depuis de nombreuses années. Il n'est revenu au Paraguay qu'en juin 1986. Il est membre de l'Association du barreau de Buenos Aires, marié et père d'un enfant.

■ Prière d'envoyer des appels courtois pour sa libération immédiate et inconditionnelle, à: Exmo. Sr. Ministro del Interior/Dr. Sabino A. Montanaro/Ministerio del Interior/Asunción/Paraguay. □

—INDONÉSIE—

Ali Masrum al-Mudhoffar: dirigeant d'un mouvement de jeunes musulmans et journaliste radio, âgé de 26 ans, il purge une peine de 12 ans qui lui a été infligée le 7 septembre 1985 pour subversion.

Suivant le ministère public, Ali Masrum a participé à un programme d'études sur l'Islam en 1983 et 1984, qui préconisait la création d'un Etat islamique. Il a été accusé aussi d'avoir possédé des tracts et des cassettes critiquant le gouvernement et de les avoir distribués.



La première conférence mentionnée par le ministère public a eu lieu à Java central et s'intitulait Etude des valeurs islamiques fondamentales. Elle était ouverte au public et avait pour conféren-

BULGARIE

Ibraim Ismailov Arifov: médecin de 48 ans, il est l'une des quatre personnes condamnées récemment à des peines allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement pour avoir protesté contre l'assimilation forcée de la minorité ethnique turque.

Ibraim Ismailov Arifov (photographié ci-dessous avec sa famille) a été arrêté le 16 juin 1986 avec trois autres personnes qui avaient produit un certain nombre de tracts dans le courant du mois, demandant aux Turcs de protester contre l'assimilation forcée de la minorité ethnique turque, en boycottant

d'assimilation forcée ait été lancée. Parmi les mesures prises pour cette campagne d'assimilation figure le changement obligatoire de tous les noms turcs en noms bulgares. Il est interdit de parler turc et quiconque s'exprime dans cette langue est passible d'une amende. Ali sait qu'un



les prochaines élections.

Il aurait été jugé à huis clos ainsi que ses coaccusés. Tous ont été condamnés de huit à dix ans d'emprisonnement. Depuis la fin de 1984, les autorités démentent l'existence d'une minorité ethnique turque, bien que celle-ci représente 10% de la population et qu'une campagne nationale

grand nombre de Turcs ont été emprisonnés, interdits de séjour et, dans certains cas, tués pour avoir protesté contre cette campagne.

■ Prière d'envoyer des appels courtois demandant sa libération immédiate, à: S.E. M. Todor Zhivkov/Darzhaven Savet na Narodna Republika Bulgaria/Bul. Dondukov 2/Sofia/Bulgarie. □

cier un membre du Parlement bien connu nommé Imron Rosyadi. La seconde conférence, basée sur la première, avait été organisée par Ali Masrum à Surabaya (Java-Est), et Imron Rosyadi en était aussi le conférencier. La troisième était un stage de formation à Yogyakarta, au cours duquel, de l'avis du parquet, l'un des orateurs a critiqué l'idéologie de l'Etat et affirmé que l'Indonésie serait un Etat islamique dans 30 ans. Aucun des conférenciers ni des orateurs de ce programme d'études n'a été arrêté.

Ali Masrum a été inculpé aussi d'avoir fait des copies de bandes magnétiques des discours prononcés par deux prédicateurs musulmans à Tanjung Priok, port de Jakarta, le 12 septembre 1984, peu avant de violents affrontements entre musulmans et forces de sécurité. Au moins 30 personnes ont

été tuées par balle lorsque les troupes gouvernementales ont ouvert le feu. Les prédicateurs avaient critiqué le gouvernement et, suivant le parquet, fait des remarques qui pouvaient être interprétées comme des encouragements à l'hostilité parmi les goupes religieux.

Ali Masrum a été inculpé aussi d'avoir fait cent copies d'un tract qui contestait le nombre des victimes dans la version officielle de la manifestation de Tanjung Priok et la manière dont le gouvernement avait réagi.

Ali Masrum n'a pas été inculpé d'avoir usé de violence ni préconisé son usage. Il est détenu actuellement à la prison de Kalisosok, à Surabaya (Java-Est).

■ Prière d'envoyer des lettres courtoises demandant sa libération immédiate, à: M. le Président Suharto/Bina Graha/Jalan Veteran 17/Jakarta/Indonésie. □

Prisonniers libérés et cas nouveaux

Al a appris en novembre 1987 la libérations de 128 prisonniers adoptés ou faisant l'objet d'une enquête; elle en a adopté 92.



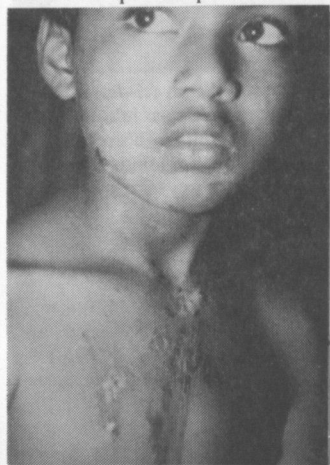
Amnesty International vous signale **ENFANTS**

Même les enfants sont attaqués

Les jeunes victimes de l'emprisonnement politique, de la torture et des assassinats

Alberto Alarcón a huit ans. Il vit avec son père à Tungurahua dans la province de Napo (Equateur). Un matin de mai 1987, des soldats ont fait irruption chez lui et l'ont attaqué ainsi que son père. Alberto a été jeté sur un rouleau de fil de fer barbelé et battu. On lui a maintenu la tête sous l'eau jusqu'à ce qu'il soit presque noyé. Les soldats le harcelaient de questions au sujet d'un fusil qu'un voisin aurait volé.

Noor Jahan avait un an lorsqu'elle a été mise en détention avec sa mère et emprisonnée dans une prison birmane. Aujourd'hui, elle a 31 ans, et suivant des informations récentes, elle y est toujours. Ni elle ni sa mère n'ont jamais été reconnues coupables d'un délit quelconque.



Alberto Alarcón portera toute sa vie les cicatrices des blessures que lui ont causées les soldats qui l'ont attaqué ainsi que son père.

Elles ont été arrêtées en même temps que plusieurs douzaines d'autres musulmans d'origine bengali soupçonnés d'avoir immigré illégalement; elles n'ont jamais été inculpées ni jugées.

Un garçon de trois ans, Cakwa Kastiel, était dans les bras de sa mère lorsque des soldats l'ont tué par balle dans un village, dans l'est du Suriname. Un témoin oculaire a dit que vers 15 heures, le

1er août 1986, des soldats sont entrés dans le petit village de Morakondre et ont tué cet enfant, apparemment pour que les villageois donnent des informations sous l'intimidation.

Ces histoires terrifiantes ne sont malheureusement pas uniques. Le fait d'être innocent et vulnérable ne protège en rien contre les abus de pouvoir commis par l'Etat. Les droits les plus fondamentaux de dizaines de milliers d'enfants sont violés partout dans le monde.

Des enfants sont injustement emprisonnés, torturés, tués et rendus orphelins. Certains ont été forcés d'assister à la torture que subissaient leurs parents. D'autres sont nés en prison et ont été enlevés à leurs mères dès leur naissance.

Des innocents sont torturés

Des enfants sont torturés pour leur arracher des informations, d'autres pour forcer leurs parents à parler. Beaucoup de jeunes victimes de la torture dont AI a été informée, semblent être torturées pour effrayer et intimider leurs communautés.

Des informations poignantes parviennent à AI de tous les coins du monde sur les tortures infligées à des enfants; on ne peut donner ici que quelques exemples.

"Pire encore que la torture physique, j'ai subi la torture psychologique, bien plus cruelle et hon-



En Afrique du Sud, ce bébé de 14 mois a été blessé par de la cendrée, qu'utilisent les forces de sécurité. Au cours d'une récente conférence sur les enfants victimes de l'apartheid en Afrique du Sud, qui s'est tenue à Harare, des groupes de surveillance des droits de l'homme ont évalué à quelque 11 000 les enfants détenus sans jugement, à 1 000 ceux qui ont été blessés et à 312 ceux qui ont été tués par balle par la police, de 1984 à 1986.

teuse pour l'humanité. Ils ont dit, devant ma fille de deux ans, dans la salle de torture: "Si tu ne parles pas, nous allons torturer ta fille." Il m'a fallu supporter l'agonie d'entendre les cris de sa mère que l'on torturait dans un poste de police à Istanbul, incapable de calmer notre fille qui sanglotait." (Extrait d'une déclaration faite au tribunal en janvier 1987 par Kemal Bilget, enseignant turc.)

D'autres enfants sont torturés en Turquie. Des gendarmes auraient torturé quatre garçons en avril 1987 en envoyant des décharges électriques dans leurs bouches, qui étaient tuméfiées et qui saignaient. Ces enfants habitent dans un village au sud-est de la Turquie, où opèrent des guérilleros kurdes et où la police aurait rassemblé tous les hommes et les aurait battus.

"L'un de mes plus horribles souvenirs est celui d'enfants hurlant toute une nuit" a déclaré un avocat à une conférence de méde-

cins et de travailleurs sociaux à Johannesburg, en 1985.

Le sujet de cette conférence était les conséquences à long terme de la détention et des mauvais traitements infligés aux enfants qui peuvent être de l'anxiété, de la dépression, des problèmes de comportement et même des phases psychotiques.

A partir de nombreux témoignages d'enfants qui ont été détenus en Afrique du Sud aux termes de l'état d'urgence se dégagent certains points communs. Immédiatement après l'arrestation, les enfants sont battus pendant plusieurs heures et interrogés continuellement. Des enfants ont été frappés à coups de poing, de pied, de sjamboks (fouets) et de crosse de fusil. Des tentatives d'étranglement, la torture par décharges électriques (infligées parfois à l'aide de générateurs opérés manuellement dans des cars de police) et des coups sur la plante des pieds ont été signalés aussi. □



De nombreux réfugiés partout dans le monde sont des enfants. Ceux qui sont photographiés ci-dessus vivent dans un camp de réfugiés, en Inde, après s'être enfuis de la région des Chittagong Hill Tracts, au Bangladesh. Depuis plusieurs années, des membres de tribus fuient cette région pour échapper aux violations des droits de l'homme commises par l'armée.

Les droits de l'enfant

La législation internationale en matière de droits de l'homme s'intéresse de plus en plus aux droits de l'enfant.

Reconnaissant que les jeunes sont particulièrement vulnérables, qu'ils ne peuvent être tenus responsables de leurs actes au même titre que les adultes et qu'ils ont besoin d'une protection spéciale, des démarches sont faites depuis quelques années pour créer une Convention relative aux droits de l'enfant.

En 1959, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une Déclaration des droits de l'enfant; le projet de Convention rendrait certains de ces droits obligatoires pour les Etats qui y seraient parties. Cette Convention couvrirait aussi des points que la Déclaration initiale ne contient pas, tels que les problèmes des enfants en détention.

En 1985, les Nations Unies ont approuvé l'Ensemble de règles minima concernant l'administration de la justice pour mineurs (règles de Beijing), qui porte sur le traitement des enfants pris dans le système de la justice pénale. Ces règles pré-

voient que les mineurs ne devraient être privés de leur liberté qu'en dernier ressort. Elles excluent aussi la peine de mort et les peines corporelles pour les jeunes.

Un projet est en cours pour les compléter par de nouvelles règles minima des Nations Unies pour la protection des mineurs privés de leur liberté, c'est-à-dire des règles portant sur le traitement des enfants emprisonnés. Elles seraient rédigées d'ici 1990.

AI est l'une des nombreuses organisations non gouvernementales qui ont fait des propositions pour la Convention relative aux droits de l'enfant et aux règles régissant le traitement des enfants emprisonnés. La Commission des droits de l'homme des Nations Unies devrait discuter en 1988 de la manière dont il convient de donner suite à cette Convention.

AI demande qu'elle contienne des mesures qui garantiraient effectivement les droits de l'enfant. □

Des enfants en prison

Amonsissa Issa n'a jamais vécu hors d'une prison. Il a sept ans. Une infection virale l'a rendu arriéré mental. Il a passé toute sa vie avec sa mère, prisonnière d'opinion à la prison centrale d'Addis-Abeba (Ethiopie).

Celle-ci était enceinte de sept mois lorsqu'elle a été emprisonnée en 1980. Haut fonctionnaire, elle était au nombre de plusieurs centaines de personnes de l'ethnie Oromo, arrêtées en février 1980. Aucun motif officiel n'a été donné pour son arrestation.

Le père d'Amonsissa est détenu aussi dans une autre prison à Addis-Abeba; il n'a jamais eu le droit de rendre visite à sa femme ni à son fils.

En Afrique du Sud, des milliers d'enfants, dont certains n'ont pas plus de sept ans, ont été arrêtés depuis la première déclaration de l'état d'urgence en juin 1985. La plupart ont fait l'objet de sévices en détention.

Suivant des statistiques officielles, 2 000 enfants de moins de 18 ans ont été arrêtés entre juillet 1985 et janvier 1986. En avril 1987, le Ministre de la loi et de l'ordre public a déclaré que 1 424 enfants de moins de 18 ans étaient détenus en vertu des dispositions d'exception. De nombreux enfants sont sortis de détention gravement blessés, physiquement et psychologiquement.

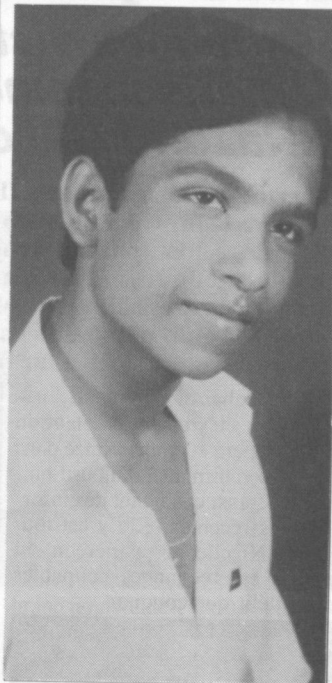
Aux termes des dispositions d'exception, personne n'a le droit d'être informé sur les détenus, pas même les parents d'enfants en bas âge. Entre minuit et deux heures du matin, pendant la nuit du 13 août 1987, 22 enfants et jeunes gens ont été arrêtés dans la petite ville de Petrus Steyn, dans l'Etat libre d'Orange. Lorsque leurs parents sont allés au poste de police le matin suivant, ils ont entendu des cris venant du bâtiment. Mais ni eux ni les avocats n'ont eu le droit de voir les enfants. Plusieurs jours plus tard, ceux-ci ont été libérés et ont dit qu'ils avaient subi des sévices au poste de police.

Kenneth Oloya, 17 ans, et son frère Bosco Okura, 16 ans, ont été détenus près d'un an par l'armée à la prison de Kirinya, à Jinja, dans le sud de l'Ouganda. Des soldats les auraient arrêtés le 31 janvier 1987 à Kitgum, dans le nord de l'Ouganda, zone sérieusement touchée par les activités des rebelles armés antigouvernementaux. Les conditions de détention dans la prison où se trouvaient les enfants seraient lamentables: la malnutrition y est générale et un certain nombre de prisonniers en sont morts.

Des écoliers, âgés de 12 ans et plus, à Gaza et sur la rive occidentale auraient été maltraités par des membres des forces de défense israéliennes soit lorsqu'ils ont été arrêtés, soit pendant leur interrogatoire dans des centres de

détention de l'armée. Beaucoup auraient reçu des coups de poing, de bâton et de pied sur tout le corps, les blessant parfois gravement.

En 1987, AI a reçu aussi des informations selon lesquelles des douzaines d'écoliers qui auraient participé à des manifestations ou lancé des pierres, auraient été soumis à un procès "rapide" en l'absence d'avocats et de leurs familles, et condamnés jusqu'à quatre mois d'emprisonnement.



Mohammad Selim (ci-dessus) a été reconnu coupable, en juin 1985, par un tribunal militaire d'exception au Bangladesh, d'un meurtre commis un mois après son 16^e anniversaire. Il a été condamné à mort et, malgré les recours présentés, a été exécuté au mois de février suivant. Sa peine enfreint les normes internationales qui interdisent d'infliger la peine capitale aux personnes qui étaient âgées de moins de 18 ans au moment du crime.

Au Chili, de nombreux étudiants et écoliers ont été arrêtés au cours des deux dernières années pendant des manifestations contre la politique du gouvernement en matière d'éducation et détenus quelques jours ou quelques heures dans des postes de police. Certains ont été battus. D'autres jeunes gens ont été suivis, menacés et même enlevés et maltraités jusqu'à 24 heures par des groupes clandestins liés aux forces de sécurité. C'est le cas par exemple de Michel Reyes Lagos, âgé de 14 ans, beau-fils d'un prisonnier politique, qui a été enlevé le 10 novembre 1986, interrogé et frappé au visage. □

Enfants qui ont "disparu"

Gnanaguru Aravinthan, Tamoul de Sri Lanka, avait tout juste 13 ans en septembre 1985. Est-il toujours vivant? Son père l'a vu pour la dernière fois le 5 septembre 1985 lorsqu'il l'a renvoyé à la maison à bicyclette pour changer de vêtements et revenir chez un ami. Il n'est jamais revenu.

Des voisins ont dit au père qu'ils avaient vu son fils détenu par des soldats d'un camp militaire voisin — mais au camp, on lui a dit que son fils n'avait pas été arrêté.

Gnanaguru Aravinthan n'est pas le seul enfant tamoul qui a "disparu" à Sri Lanka au cours des trois dernières années. AI connaît les cas de dix autres, âgés de trois à 15 ans.

Shams Rahman était écolier à l'Esteghlal High School, à Kaboul (Afghanistan), lorsqu'il a été arrêté avec deux de ses camarades en 1979. Son père ne comprend pas pour quelle raison Shams a été arrêté, en dehors des rumeurs selon lesquelles les autorités exerceraient des représailles sur les élèves qui sont doués et s'expriment avec aisance.

Shams était détenu au centre d'interrogatoire de la police de sécurité, à Sedarat, et son père a pu rester en contact avec lui jusqu'en décembre 1979, au moment où Babrak Karmal est arrivé au pouvoir avec l'appui des forces soviétiques. Mais depuis lors, il n'a pas pu découvrir ce qui était arrivé à son fils.

Boris Marco Yuncacallo, élève péruvien âgé de 14 ans, a été arrêté par une patrouille de l'infanterie de marine le soir du 27 octobre 1983, alors qu'il allait acheter du sucre.

Des voisins ont corroboré la version des faits présentée par la famille — mais les autorités de la marine et de la police continuent de nier que Boris ait jamais été arrêté. Toutes les tentatives de ses

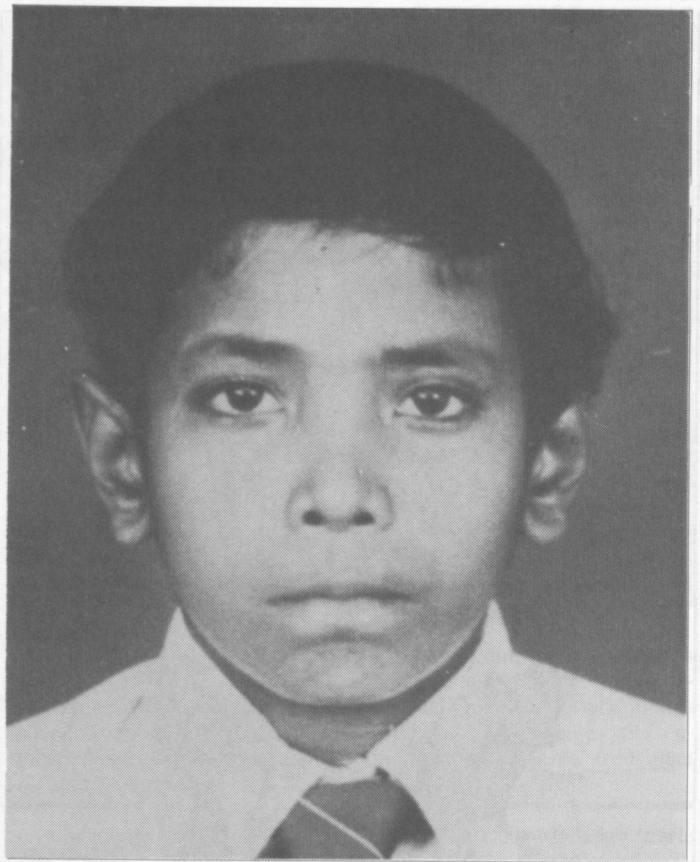
parents, des tribunaux et du ministère public pour le retrouver ont échoué.

Boris est loin d'être le seul élève de la "zone d'urgence" des Andes péruviennes qui ait "disparu" après avoir été arrêté par les forces de sécurité.

Plus de cent enfants manquent toujours aujourd'hui en Argentine à la suite des violations des droits de l'homme commises au cours de la seconde moitié des années 70. Certains ont été enlevés avec leurs parents par les forces de sécurité, mais la majorité sont nés dans des camps de détention secrets et ont été séparés de force de leur mère peu après leur naissance.

"Les parents subversifs apprennent à leurs enfants à le devenir. Il faut que cela cesse." (*Général Ramon Camps, ancien chef de la police de Buenos Aires.*) Ce raisonnement serait à la base d'une politique délibérée d'enlever les jeunes enfants aux familles considérées comme subversives. Certains ont été mis dans des orphelinats, beaucoup ont été pris par des familles ayant des liens avec les services de police, militaires ou de sécurité qui ont affirmé que l'enfant leur appartenait.

Depuis 1977, 41 enfants ont été retrouvés, en grande partie grâce au groupe de défense des droits de l'homme formé par les grand-mères des enfants "disparus". Certains ont été rendus à leurs vraies familles, d'autres sont restés dans leurs familles adoptives mais sont en contact avec leurs parents. Mais d'autres ont eu une mort violente aux mains des militaires. □



Gnanaguru Aravinthan fait partie d'un groupe de dix enfants tamouls, âgés de trois à 15 ans, dont AI a appris la "disparition" à Sri Lanka au cours des trois dernières années. On est sans nouvelles de lui depuis septembre 1985.

Les jeunes sont assassinés

Le 6 juin 1987, on a retrouvé deux corps dans un champ de canne à sucre à Talisay, dans l'île de Negros (Philippines). Un mois auparavant, trois personnes auraient été arrêtées par des officiers de la police de Kabankalan. Ces trois personnes soutenaient un candidat de gauche aux élections du congrès philippin du 11 mai. L'une d'elles, Junie Academia n'avait que 15 ans. L'un des deux corps — défiguré par des taillades — serait le sien.

Des enfants de deux ans et des personnes âgées de plus de 80 ans sont parmi les 17 victimes d'un massacre perpétré par les troupes gouvernementales à Lupao (Philippines), le 10 février 1987, deux jours après la rupture de l'accord sur le cessez-le-feu passé entre le gouvernement et la Nouvelle armée du peuple, branche armée du Parti communiste philippin.

Des massacres de civils, au cours desquels des enfants sont morts avec leurs parents, ne sont pas limités à une seule région du monde. En Colombie, quatre enfants de la famille Cantillo sont morts le 14 avril 1987 lorsque des soldats ont jeté une grenade dans leur maison et l'ont arrosée de balles. Marelis et Darilus avaient trois ans, Johana n'avait que deux ans et Vidal en avait 12. Leur mère a été tuée par balle, mais la plupart des hommes de cette famille ont réussi à s'échapper.

Plus de 200 personnes ont été

tuées par des troupes syriennes et des forces soutenant la Syrie dans la ville de Tripoli au nord-Liban, au cours de la troisième semaine de décembre 1986. Des femmes et des enfants se trouvaient parmi les morts, dont certains avaient reçu une balle dans la tête, suivant des témoins.

Une famille birmane de six personnes se trouvait dans leur hutte aux alentours du village de Khoma-ha, fin décembre 1985, lorsqu'un groupe de soldats aurait subitement ouvert le feu. Suivant des informations, Patahwee, âgé de dix ans, a été atteint à l'épaule, Suphalee, un homme âgé, a été atteint à la cuisse, et Napolay, jeune femme enceinte, a été blessée à la poitrine et à l'estomac. Elle a ensuite été traînée dans le village jusqu'à ce qu'elle meure. Les soldats auraient dit aux villageois qu'elle était la femme d'un rebelle armé.

En Iraq, quelque 300 enfants et des jeunes gens ont été arrêtés dans la ville de Sulaimaniya, au nord, à la fin de 1985. Au moins 29 détenus auraient été exécutés par la suite en secret: certains avaient eu les yeux arrachés, et les corps qui ont été rendus aux familles portaient des marques de torture.

Sept de ces exécutions ont été confirmées par le gouvernement. AI croit que ces enfants ont été enlevés en représailles aux activités politiques de leurs parents ou de leurs proches. □



Shams Rahman: on est sans nouvelles de cet écolier depuis décembre 1979.



En Argentine, la famille Carachoche a finalement été réunie en 1985. La mère et deux enfants avaient été enlevés par les forces de sécurité; le père avait été obligé de se cacher.

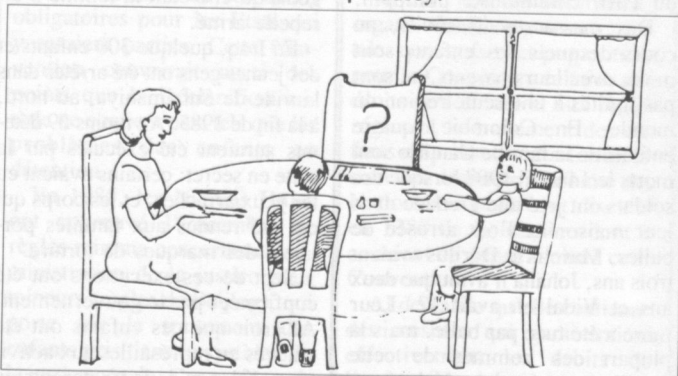
Des parents "disparaissent"

"Les années passaient, l'enfant grandissait et demandait sa mère. Je lui répondais la vérité: "Les soldats l'ont emmenée, mais elle va revenir." Et l'enfant avait hâte de revoir sa mère, il disait parfois: "Quand maman reviendra, nous élèverons des poulets", ou bien: "Nous achèterons ceci ou cela".

Mais soudain, un jour, il m'a surpris en disant: "Papa, je pense que les soldats ont tué maman"; maintenant il ne veut plus en parler. Il a 13 ans." (*Témoignage du mari de Monica Chislayne Llanca Iturra qui a "disparu" au Chili en septembre 1974 lorsque son fils n'avait que deux ans.*)

La femme et la fille de l'enseignant guatémaltèque "disparu" Hugo de León Palacios, enlevé le 9 mars 1984, ont fait paraître l'annonce suivante dans la presse: "A ceux qui ont volé mon papa, Hugo de León Palacios: Je de-

mande à ceux qui t'ont volé, papa, de te laisser venir à la maison juste un petit moment pour que je puisse te voir et je t'assure que je te tiendrai fermement par la main pour qu'ils ne puissent plus jamais t'emmener. Toutes les nuits, je demande à Dieu de dire à ces hommes de te libérer et que tu viennes vite à la maison et je te cacherai pour qu'ils ne te trouvent pas. Je voudrais que tu sois avec nous papa. Maman dit que tu vas bientôt revenir, peut-être ce soir, d'accord papa? Ton Audrey."



Croquis tiré d'un livre racontant l'histoire des "disparus" au Chili, publié par leurs parents.

Exécutions

"Il semble qu'il soit assez difficile pour un gouvernement de justifier les châtiments ou la vengeance à l'encontre de délinquants adultes, mais lorsqu'il s'agit d'enfants, se venger des actes qu'ils ont commis semble parfaitement injustifiable. Le spectacle de notre société qui cherche vengeance légalement en faisant exécuter des enfants ne devrait pas être encouragé." (*Rapport de l'Association du barreau américain*)

Les normes internationales des droits de l'homme sont parfaitement claires: une sentence de mort de peut être imposée pour des crimes commis par des personnes âgées de moins de 18 ans. L'exécution, qui est cruelle et irréversible, est une peine totalement inappropriée, spécialement lorsqu'il s'agit de personnes n'ayant pas encore atteint leur plein développement physique et affectif.

Il est généralement reconnu que les enfants et les adolescents sont moins responsables de leurs actes que les adultes et qu'ils sont plus facilement réhabilités, ce qui rend la peine de mort particulièrement inhumaine en ce qui les concerne.

Cependant, des enfants sont exécutés — aux Etats-Unis, en Iran au début des années 80, en Iraq, au Bangladesh, à la Barbade et au Pakistan, AI a eu connaissance de cas de mineurs qui ont été condamnés à mort par pendaison, électrocution, injection de poison et peloton d'exécution.

Le 11 septembre 1985 au Texas, Charles Rumbaugh est devenu le premier délinquant mineur à être exécuté aux Etats-Unis depuis 1964. Deux autres délinquants mineurs ont été exécutés en 1986 et au moins 30 autres étaient dans le couloir de la mort en novembre 1987. Ils étaient tous âgés de 15 à 17 ans lorsqu'ils ont commis les crimes dont ils ont été reconnus coupables.

Onze Etats seulement où la peine de mort est infligée, interdisent l'exécution de mineurs. La législation du Montana et du Mississippi autorise l'exécution d'enfants âgés de 12 et 13 ans respec-

tivement. Dix Etats ne précisent pas d'âge limite.

Mohammad Azeem, un garçon de 15 ans, est dans le couloir de la mort dans une prison pakistanaise. Il a été arrêté en 1984 et inculpé de meurtre et de vol. Il a été condamné à mort ainsi que neuf autres personnes par un tribunal militaire d'exception, mais, en appel, les peines de tous les accusés ont été commuées en emprisonnement à vie, sauf celle de Mohammad.

Mohammed Selim a été condamné à mort aussi par un tribunal militaire d'exception au Bangladesh. Il a été reconnu coupable d'un meurtre commis en février 1985, un mois après son seizième anniversaire. Il a été exécuté en février 1986. □



L'américaine Paula Cooper, âgée maintenant de 18 ans, a été condamnée à mort en Indiana, en juillet 1986, pour le meurtre d'une femme de 78 ans. Elle était parmi 30 délinquants mineurs, au moins, qui étaient dans le couloir de la mort en novembre.

Ce que vous pouvez faire

Amonsissa Issa est ce garçon éthiopien de sept ans qui a passé toute sa vie en prison avec sa mère, prisonnière d'opinion. Aidez-le à connaître un monde différent en écrivant aux autorités éthiopiennes pour leur demander de libérer Amonsissa Issa et sa mère, Namat Issa. Demandez qu'ils soient libérés immédiatement et inconditionnellement, à: S.E. M. Mengistu Haile-Mariam Président de la République démocratique et populaire d'Ethiopie/Bureau du président/Addis-Abeba/Ethiopie.

Si vous voulez faire quelque chose en faveur des autres enfants qui sont mentionnés dans le présent bulletin, mettez-vous en contact avec la section d'AI dans votre pays. S'il n'y a pas de section, écrivez au Secrétariat international/1 Easton Street/Londres WC1X 8DJ/G-B. Participez à d'autres activités d'AI telles que le réseau d'actions urgentes, aidez le groupe local qui s'efforce d'obtenir la libération de prisonniers d'opinion, ou participez à une collecte de fonds.

HAÏTI

Un avocat est tué par balle

Yves Volel, avocat, candidat à la présidence, a été tué le 13 octobre devant *Recherches criminelles*, quartier général de la police de Port-au-Prince. Des témoins oculaires affirment que ses assaillants étaient des policiers en civil du quartier général de la police. AI a demandé aux autorités haïtiennes de faire une enquête sur cet assassinat.

Yves Volel était allé au poste de police pour demander la mise en liberté d'un de ses clients, dont la détention n'était pas reconnue depuis plusieurs semaines, et pour rendre publiques des allégations de mauvais traitements et de torture infligés à son client et à d'autres prisonniers, à *Recherches criminelles*. A son arrivée, il a été accueilli par des journalistes. Il a cité les articles appropriés de la Constitution et a dit qu'il avait honte de voir des Haïtiens torturer et maltraiter leurs concitoyens.

Il s'apprêtait à s'adresser en anglais à des journalistes étrangers lorsque quatre hommes en civil se sont mis à le frapper. Au même moment, des coups de feu ont été

tirés, le blessant mortellement. Des membres des forces de sécurité ont cassé les appareils des journalistes qui étaient témoins de cet assassinat et ont confisqué leurs films.

AI a fait part à plusieurs reprises aux autorités de ses préoccupations relatives aux mauvais traitements et à la torture infligés aux détenus. Des arrestations ont lieu à Haïti sans mandat et ne sont généralement pas reconnues pendant des semaines, voire des mois; c'est pendant cette période de détention au secret que les mauvais traitements et la torture ont lieu.

AI a reçu des informations selon lesquelles les conditions d'emprisonnement sont nettement



Yves Volel, avocat, quelques instants avant sa mort.

insuffisantes, notamment à *Recherches criminelles*. Un ancien prisonnier affirme que 104 personnes y étaient entassées en octobre; d'autres prisonniers lui ont dit que 48 personnes y seraient

mortes au cours des six semaines précédentes. Un autre ancien détenu a dit avoir vu des prisonniers avec des plaies béantes; des enfants de dix ans se trouvaient parmi les détenus. □

INDE

Des civils non armés sont tués délibérément

Tout semble indiquer que la police provinciale du nord de l'Inde soit responsable de l'assassinat délibéré de douzaines de civils non armés et de la "disparition de douzaines d'autres dans l'Etat d'Uttar Pradesh. Le *Provincial Armed Constabulary* — PAC* a été appelé pour réprimer la violence entre Hindous et Musulmans, en mai, dans la ville de Meerut.

Le PAC aurait jeté certains des 80 cadavres retrouvés dans des rivières et des canaux, et en aurait brûlé d'autres. AI connaît les noms de 29 des personnes qui sont mortes et de 32 autres portées "disparues". Toutes étaient des Musulmans.

AI a publié dans un rapport les récits de première main qu'elle a recueillis auprès des victimes et des témoins oculaires de ces incidents.

Le 22 mai, le PAC a rassemblé plusieurs centaines d'hommes dans la zone d'Hashimpura à Meerut et les a emmenés dans des camions. La plupart ont été conduits dans des postes de police ou dans des prisons, mais plusieurs douzaines auraient été emmenés en amont du canal de Ganga, près de Muradnagar, où ils ont été fusillés puis jetés à l'eau.

Un étudiant qui avait été blessé mais qui a pu s'échapper, a affirmé que des membres du PAC avaient emmené les hommes... vers "un canal, [et que des] membres du PAC... s'étaient mis à tirer [et qu'il] entendait les coups éclater continuellement et le bruit des corps qui tombaient dans le canal."

Le jour suivant, des membres du PAC ont saccagé le village de

Maliana, à l'ouest de Meerut, fusillant des hommes non armés, des femmes et des enfants. Les autorités ont dit tout d'abord que "quelques personnes" étaient mortes, puis, que "15 seulement" avaient été tuées. AI connaît les noms de 29 personnes qui ont été tuées à ce moment-là et croit que le nombre est plus élevé. Les autorités continuent de démentir que le PAC soit responsable. Un fonctionnaire de l'ambassade de l'Inde a expliqué les allégations au sujet d'Hashimpura en déclarant que "des uniformes de police avaient été volés et utilisés comme déguisement par des éléments antisociaux". AI ne croit pas à cette explication.

En juin, le Gouvernement d'Uttar Pradesh a mis sur pied une enquête sur ces allégations. Six mois après ces assassinats, aucune conclusion officielle n'a été rendue publique. AI a demandé qu'une enquête indépendante soit faite par une autorité judiciaire. Un juge du tribunal d'Allahabad continue son enquête sur les assassinats de Maliana.

AI a demandé au Gouvernement indien de prendre toutes les mesures possibles pour découvrir ce qui s'est passé, de publier les résultats des enquêtes, de traduire

en justice les responsables de violations des droits de l'homme et d'indemniser correctement les victimes. La composition, la structure et la formation des membres du PAC qui sont en majorité des Hindous, devraient aussi faire l'objet d'un examen.

AI a présenté son rapport au Gouvernement, lui demandant de faire ses observations avant qu'il ne soit publié: elle n'a reçu aucune réponse. Le Ministère de l'intérieur s'est refusé à tout commentaire sur ce rapport, mais a reconnu "qu'il y avait eu des morts en très grand nombre" et a déclaré que "le gouvernement avait pris des mesures". Un porte-parole du ministère aurait reconnu aussi que la composition du PAC devrait être plus diversifiée.

AI a envoyé aussi un rapport au premier ministre Rajiv Gandhi et lui a dit regretter les remarques qu'il avait faites à son retour d'un voyage au Canada et aux Etats-

Unis. Il a été cité disant que le gouvernement doutait de la crédibilité du travail d'AI et du sérieux de son approche. AI a souligné que plusieurs fonctionnaires indiens avaient exprimé à plusieurs reprises leur appréciation pour le travail de l'organisation.

AI a insisté sur l'importance qu'elle attache à l'établissement d'un dialogue avec les fonctionnaires chargés de la protection des droits de l'homme en général, et en Inde en particulier. C'est pourquoi elle a fréquemment sollicité, en vain, des entretiens avec des fonctionnaires indiens au cours de ces dernières années. Ses délégués se sont souvent vu refuser l'entrée du pays. AI a sollicité de nouveau un entretien avec le Premier Ministre et d'autres fonctionnaires.

*Unité armée de la police basée sur la police militaire mise en place par l'administration britannique avant l'indépendance pour aider la police en cas d'émeutes.

BAHREÏN

Procès inéquitable

Quatorze hommes, parmi les 18 qui ont été jugés pour leur engagement au sein du Front de libération national du Bahreïn, ont été condamnés soit à trois ans d'emprisonnement, soit à cinq ans. Les sentences ont été prononcées le 28 octobre.

Trois autres accusés ont été acquittés et l'un d'eux, condamné à mort, a été libéré, ayant passé déjà plus d'un an en prison. AI a observé des audiences du procès en avril et en juin.

AI se félicite de ces acquittements mais est préoccupée de ce que les accusés, qui ont été jugés par la Cour d'appel civile supérieure, n'ont pas le droit d'inter-

jeter appel et peuvent être reconnus coupables sur la seule base d'un aveu fait hors du tribunal.

AI a demandé qu'une enquête indépendante ait lieu sur ces allégations selon lesquelles les accusés auraient été torturés pendant leur interrogatoire et que les personnes emprisonnées bénéficient d'un nouveau procès équitable ou bien soient libérées immédiatement. □

TURQUIE

Emprisonnement de dirigeants politiques

Deux dirigeants du Parti communiste turc (PCT) et du Parti ouvrier de Turquie (POT), interdits, ont été arrêtés le 16 novembre à leur retour d'un long exil.

Haydar Kutly, âgé de 43 ans, secrétaire général du PCT et Nihat Sargin, âgé de 61 ans, secrétaire général du POT ont été emmenés au quartier général de la police à Ankara et détenus au secret pendant trois semaines. Ils sont accusés, entre autres, d'avoir dirigé des organisations illégales.

Des centaines de ressortissants turcs ont été emprisonnés depuis 1980 pour appartenance au PCT et au POT. Le 28 octobre, les peines de 104 accusés, allant jusqu'à 16 ans d'emprisonnement, ont été

confirmées par la Cour d'appel militaire d'Ankara.

En octobre, le PCT et le POT se sont réunis pour former le Parti communiste uni turc. Les deux dirigeants sont revenus dans le cadre d'une tentative de légalisation des activités communistes en Turquie. Des dirigeants d'autres groupes politiques ont déjà annoncé leur intention de revenir en Turquie. Aux termes de la législation actuelle, ils s'exposent à être emprisonnés.

Le président Kenan Evren et le



Arrestation de Nihat Sargin à l'aéroport. Haydar Kutlu et lui-même ont dit à leurs avocats avoir été gravement torturés pendant leur première semaine de détention.

premier ministre Turgut Özal ont annoncé publiquement, qu'à leur avis, le moment de légaliser les activités communistes n'était pas arrivé en Turquie. Le premier ministre Özal a dit qu'il faudrait au moins cinq ans pour changer la législation en la matière.

AI a demandé la libération im-

mediate et inconditionnelle d'Haydar Kutlu et de Nihat Sargin. D'après les informations que possède AI, aucun de ces deux hommes ni leurs partis politiques n'ont utilisé la violence ou préconisé son usage. L'organisation les a adoptés tous deux comme prisonniers d'opinion. □

EL SALVADOR

Quatre cents personnes sont libérées en vertu d'une amnistie

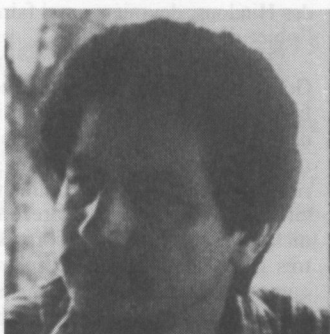
Plus de 400 prisonniers politiques salvadoriens ont été amnistiés en novembre dans le cadre du plan de paix centraméricain. Ce plan, proposé en août par le président costaricien Oscar Arias, prévoit une amnistie totale pour les prisonniers impliqués dans des crimes politiques et de droit commun commis pour motifs politiques, y compris les personnes non encore inculpées.

Beaucoup de ceux qui ont été libérés étaient détenus sans jugement, dont certains depuis six ans: les autorités avaient cité des "aveux" signés sous la torture comme preuve de leur culpabilité. Ils étaient restés en prison bien que la législation d'exception en vertu de laquelle ils étaient détenus ait pris fin dans le courant de l'année. Cependant, 13 prisonniers politiques seraient toujours détenus.

AI est préoccupée aussi par la sécurité physique de tous ceux qui ont été libérés, aucun d'eux n'ayant pu démontrer son innocence devant les tribunaux. Avant l'amnistie, AI avait reçu des informations selon lesquelles des prisonniers politiques libérés pour irrégularité de procédure avaient "disparu" ou avaient été tués.

En outre, l'arrêté no 618, pris en mars, est toujours valable. Au cas où il y aurait un autre état de siège, cet arrêté s'appliquerait aux procès politiques. Il autorise la détention prolongée sans jugement et la recevabilité de déclarations faites extrajudiciairement. De l'expérience d'AI, ces deux pratiques favorisent la torture.

Le fait que des membres des forces de sécurité et leurs agents responsables de violations des droits de l'homme aient aussi été amnistiés est un sujet de grave préoccupation. Seuls les meurtriers de l'archevêque Oscar Romero, tué par balle en mars 1980, et du défenseur des droits de l'homme Herbert Anaya Sana-bria, tué en octobre 1987, n'ont



Le syndicaliste Jorge Salvador Ubau Barrientos, appréhendé en septembre, n'était pas parmi ceux qui ont été libérés par l'amnistie. Sa détention n'a jamais été reconnue: il est l'un des milliers qui ont "disparu".

pas bénéficié de cette amnistie.

AI craint que cette mesure rende difficile la mise en lumière des faits concernant les précédentes "disparitions" et les assassinats politiques, et qu'elle incite ceux qui commettent de tels abus à croire qu'ils peuvent continuer à agir en toute impunité. Des assassinats politiques et des "disparitions", dont sont responsables des membres des forces de sécurité agissant en uniforme ou sous couvert des "escadrons de la mort", ont été signalés depuis l'amnistie.

La peine de mort

AI a appris que 56 personnes avaient été condamnées à mort dans 9 pays et que 54 exécutions avaient eu lieu dans 9 pays en octobre 1987.

SOMALIE

Craintes au sujet d'un procès

Six anciens membres du parlement somali, détenus depuis 1982, doivent comparaître devant la Cour de sécurité nationale (CSN) à Muqdisho, le 1er février 1988.

Il s'agit de Ismail Ali Abokor, Osman Mohamed Ghelle, Omar Arteh Ghalib, Omar Haji Mohamed, Mohamed Aden Sheikh, Mohamed Yusuf Weirah, qui seraient inculpés de trahison pour laquelle la peine de mort est statutaire. AI les a adoptés tous les six comme prisonniers d'opinion.

Les accusés qui comparaissent devant la CSN ne bénéficient pas de procès équitables conformément aux normes internationales. Ils peuvent consulter un avocat, mais brièvement et généralement pas en privé, peu avant le début des procès. Il n'est pas possible

de faire appel auprès d'une instance supérieure.

Les civils sont jugés par des juges militaires qui bien souvent ne sont pas qualifiés en tant que tels. Beaucoup de procès semblent être sommaires et le fait que la CSN ne fonctionne pas comme un organe judiciaire indépendant est un sujet particulièrement préoccupant.

AI a demandé à l'Avocat général de lui préciser la teneur des chefs d'inculpation et de lui fournir la garantie que des observateurs internationaux pourront assister au procès. □

YUGOSLAVIE

Des adolescents sont reconnus coupables de "propagande hostile"

Quatre jeunes Yougoslaves, dont deux sont mineurs, ont été reconnus coupables de "propagande hostile". AI a demandé qu'une enquête soit faite sur la phase de l'instruction contre les deux plus jeunes (tous deux âgés de 17 ans et qui, du fait qu'ils sont mineurs, sont identifiés uniquement par leurs initiales VG et DK).

AI a reçu des informations selon lesquelles VG n'a pu voir un avocat que cinq jours après son arrestation le 9 septembre. Sa mère n'a pas eu le droit de le voir avant le 18 septembre. Celle de DK, qui est âgée, n'a pas eu le droit de voir son fils lorsqu'elle s'est rendue une première fois à la prison, et c'est la mère de VG qui lui a rendu visite pour la première fois, trois semaines après son arrestation; il tremblait et était en larmes. Un gardien a empêché ces deux jeunes de conserver les livres apportés par la mère de VG.

A leur procès, VG, DK et les deux autres jeunes gens, Siniša Maksimović et Dragan Baltić,

tous deux âgés de 18 ans, auraient reconnu avoir fondé une "organisation hostile" en 1984, dans le but de créer une "république balkanique" par la force, si nécessaire. A cette époque, les jeunes gens étaient âgés de 14 et 15 ans. Apparemment, ils n'auraient fait que rédiger des statuts et un programme et peint des slogans sur les murs de l'école tels que: "A bas la dictature rouge".

Le 19 novembre, le tribunal de district de Kragujevac a condamné Siniša Maksimović et Dragan Baltić à huit et cinq mois d'emprisonnement respectivement, et mis VG et DK en liberté surveillée. □